

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**

**Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE, sauf en ce qui concerne les produits relevant de l'annexe I du traité)

(2016/C 241/02)

Date d'adoption de la décision	19.04.2016	
Numéro de l'aide	SA.42333 (2015/N)	
État membre	Allemagne	
Région	NIEDERSACHSEN	-
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Niedersachsen: Trinkwasserschutz - Freiwillige Vereinbarungen	
Base juridique	§ 28 Niedersächsisch Wassergesetz (NWG). Verordnung über die Finanzhilfe zum kooperativen Schutz von Trinkwassergewinnungsgebieten. Massnahmenkatalog für Freiwillige Vereinbarungen in für Gewässerschutz sensibelen Gebieten, insbesondere Trinkwasserschutzgebieten"	
Type de la mesure	Régime d'aide	-
Objectif	Engagements agro-environnementaux, Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 84 (millions) Budget annuel: EUR 14 (millions)	
Intensité	100 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2021	
Secteurs économiques	Culture et production animale; chasse et services annexes, Sylviculture et exploitation forestière	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Niedersächsischer Landesbetrieb für Wasserwirtschaft, Küsten- und Naturschutz - NLWKN - Am Sportplatz 23, D-26506 Norden	
Autres informations	-	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:  
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	19.02.2016
--------------------------------	------------

Numéro de l'aide	SA.42971 (2015/N)	
État membre	Chypre	
Région	Cyprus	-
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Εθνικό Πλαίσιο Κρατικών Ενισχύσεων για επαναδραστηριοποίηση πληγέντων αγροτών και για αποκατάσταση του περιβάλλοντος σε περιοχές που κηρύσσονται ως πληγείσες από πυρκαγιές για την περίοδο 2014 – 2020	
Base juridique	Απόφαση Υπουργικού Συμβουλίου με ημερομηνία 1 Ιουλίου 2015 επί τη βάση της Πρότασης προς το Υπουργικό Συμβούλιο υπό στοιχεία Υ.Γ.Α.Α.Π. 2.14.02.09 και ημερ. 25.6.2015. (βλ. Συνημμένα στην ενότητα 13. Συνημμένα του παρόντος εντύπου).	
Type de la mesure	Régime d'aide	-
Objectif	Développement sectoriel, Calamités naturelles ou autres événements extraordinaires, Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 0,65 (millions) Budget annuel: EUR 0,1 (millions)	
Intensité	100 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2020	
Secteurs économiques	AGRICULTURE; SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Τμήμα Γεωργίας Λουκή Ακρίτα, 1412, Λευκωσία, Κύπρος	
Autres informations	-	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:  
<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	03.05.2016	
Numéro de l'aide	SA.44086 (2016/N)	
État membre	Italie	
Région	TRENTO	-

Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Approvazione dei criteri fondamentali per la concessione di contributi agli investimenti nel settore della trasformazione di prodotti agricoli e della commercializzazione di prodotti agricoli per le Grandi Imprese - art. 28 della Legge provinciale del 28 marzo 2003, n. 4 (Legge provinciale in materia di agricoltura).	
Base juridique	Deliberazione della Giunta provinciale n. 2140 del 27/11/2015 (come modificata); legge provinciale n. 4, del 28 marzo 2003	
Type de la mesure	Régime d'aide	-
Objectif	Aides aux investissements liés à la transformation et à la commercialisation de produits agricoles	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 50 (millions)	
Intensité	40 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2020	
Secteurs économiques	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	PROVINCIA AUTONOMA DI TRENTO - SERVIZIO AGRICOLTURA VIA TRENER, 3 - 38121 TRENTO	
Autres informations	-	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site: <http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.